

Image not found or type unknown



Vendre une maison en copropriété

Par **Aboucau**, le **31/08/2009** à **10:36**

Bonjour,

je suis copropriétaire d'une maison à 65% avec quelqu'un qui détient donc 35%. cette personne vit dans la maison et je souhaite aujourd'hui récupérer ma part; puis je l'obliger à vendre ma maison s'il ne peut pas me payer ma part à sa valeur? ds le cas où il a effectué des travaux, devons nous déduire les factures de ma part? merci d'avance. annie boucau